

## Paysages à l'honneur

Mario Béland

Volume 4, numéro 4, hiver 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7354ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Béland, M. (1989). Paysages à l'honneur. *Cap-aux-Diamants*, 4(4), 75–75.

## Paysages à l'honneur

Ces deux paysages de l'ancienne seigneurie du Bourg-Louis, dont les Panet étaient naguère propriétaires, font aujourd'hui partie de Saint-Raymond de Portneuf. Signés et datés par D.C. Grose, ils auraient été acquis en 1886 par Édouard-Antill Panet Jr. (1850-1930), établi dans ce village depuis quelques années. Le premier tableau est un paysage d'automne qui montre, au second plan, la rivière Sainte-Anne serpentant les Laurentides. Au pied d'une falaise,

mention dans un inventaire de la collection de Lighthall conservé aux Archives de l'Université McGill (1905). D'après ces sources, ce tableau intitulé «*The Brazen Serpent*» est attribué à Gérard Lairesse (1641-1711), fameux maître de l'école hollandaise. Ces données indiquent en outre que l'oeuvre provient de la collection de Jonathan Sewell (1766-1839), éminent juge en chef du Bas-Canada (voir *Cap-aux-Diamants*, automne 1988). Le juge Sewell a pu lui-même acquérir le tableau lors d'un séjour en Europe en 1826-1827 ou de l'un des marchands d'art européen alors actif à Québec, tels J.C. Reiffenstein ou G.D. Balzarretti.

ques. Or, trois des figures de ce groupe ont servi de modèles à des personnages de deux compositions de Joseph Légaré (1795-1855), «*Les fiançailles d'une Indienne*» (Wellington County Museum, Fergus) et «*Le désespoir d'une Indienne*» (Musée du Québec), deux oeuvres complémentaires de l'oeuvre datées de 1845-1848. Il ne fait donc aucun doute que Légaré a peint ses personnages en s'inspirant directement du tableau européen, et ce après 1844. Est-ce dire qu'à la mort du juge Sewell, en 1839, l'artiste se porta acquéreur de l'oeuvre? Il n'est fait aucune mention expresse d'un «*Serpent d'airain*» ou d'une huile attribuée à de Lairesse dans les divers inventaires



«*La rivière Sainte-Anne*». D.C. Grose, 1886. (Musée du Québec).



«*La mauvaise rivière*». D.C. Grose, 1886. (Musée du Québec).

au fond à gauche, on distingue une briquerie détruite en 1928. Le deuxième tableau nous présente un paysage estival mettant en valeur un pont sur la Mauvaise Rivière, et quelques bâtiments, dont un moulin, également détruit dans la décennie 1920. Les deux paysages, au dessin d'une grande précision et au coloris très soigné, rappellent les vues topographiques du début du siècle dernier, et notamment certains «*portraits*» de seigneuries et d'édifices ruraux.

La vie et la carrière de D.C. Grose nous sont malheureusement fort peu connues. À Montréal et à Québec, sa production, relativement importante, se compose surtout de scènes et de paysages ruraux exécutés entre 1864 et 1899. Certaines de ses oeuvres québécoises ont été retracées aux États-Unis. Le Musée du Québec est la seule institution canadienne à conserver des oeuvres de cet artiste, soit deux scènes de pêche et cinq paysages des environs de Québec. Par delà leur grand intérêt documentaire, les deux vues de Saint-Raymond présentent d'indéniables qualités esthétiques.

Le troisième tableau a été récemment acquis des descendants de William D. Lighthall (1857-1954), important collectionneur et président, de 1912 à 1932, de la Société de numismatique et d'archéologie de Montréal (Château Ramezay). Cette provenance se trouve confirmée par une inscription au revers de l'oeuvre (1910) et par une



«*The Brazen Serpent*», Anonyme. (Musée du Québec).

La scène représentée évoque un épisode de la vie de Moïse raconté dans l'Ancien Testament sous le titre de «*Serpent d'airain*».

L'artiste a choisi de reléguer sur la montagne, à l'arrière-plan, la scène proprement dite du serpent d'airain pour privilégier à l'avant-plan un groupe de figures dramati-

connus de la collection du peintre, dressés en 1838 et en 1852. Légaré aurait donc pu posséder le tableau entre ces dates ou encore en prendre connaissance dans la succession du juge ou chez un autre collectionneur intermédiaire. Légaré et Sewell se connaissaient bien pour avoir été tous deux membres, en 1831, de la Société littéraire et historique de Québec puis, quatre ans plus tard, d'un comité visant à ériger un monument à Jacques Cartier. En 1832, l'artiste travailla en outre à la décoration du Théâtre Royal nouvellement fondé par Sewell.

Quant à l'attribution du tableau à Gérard de Lairesse, elle repose sur une inscription plus ancienne et à demi-effacée. Cependant, d'après Alain Roy, auteur d'une thèse de doctorat soutenue à Paris sur de Lairesse, la composition et le style du «*Serpent d'airain*» ne peuvent être attribués ni à ce peintre, ni à son école.

Quoi qu'il en soit, l'acquisition de ce tableau européen s'est révélée doublement pertinente pour le Musée du Québec. D'abord en raison de ses liens directs avec deux oeuvres de Légaré, et aussi parce qu'il éclaire l'histoire du goût des collectionneurs du début du XIX<sup>e</sup> siècle. ♦

Les photographies publiées dans cette page sont de Patrick Altman du Musée du Québec.

Mario Béland  
Conservateur de l'art ancien